

22 Septembre 1555.

103

M

Madame.

D'yeant entenu
par d'meur prisomier de la garnison de Marchengy et d'autre bon lieu
que leys de Marchengy, assentent de l'ore a autre secours de d'meur et
de feuillement, nay voulu decouper en autre de Ma^{re} pour sauoir
si son intention est, que ayant nommelle de bon veue et approchement
pour ce faire, se decampe dry, et alle loyer sur le Mont de fesme, ou autre
lieu convenable, tel que pouray chosir par l'adme des f^{rs} et coronnelz estoit
fey, pour leur donner le plus grand empeschement, que trouuoient contenir
Emppliant quil plaste le vres Ma^{re} sive me mande a telle diligence
son bon plaisir, pour felon de me Chyler.

Saint Ma^{re} Madame. Me recommandant tres humblement a la bie que
de vre Ma^{re}. Je prie le creatur donner a treille en faveur tres bie
et frangant de. En camp de Neufville le 20^e de Septembre
1555.

De vre Ma^{re}
tres humble et obligeant serviteur
G. de Neufville

De La Roche



*Depesche au camp de Menville
Le 20^e de Septembre 1710
Sept & huit heures du soir*